



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 29 septembre 2015

**Préavis N° 13/2015 concernant la demande
d'un crédit pour l'achat de la parcelle du
Chapon**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz du 28 septembre 2015 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 13/2015,

ouï le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 4 avis contraires et 6 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la municipalité à effectuer l'acquisition de la parcelle 1895 décrite dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet à la municipalité un crédit de CHF 294'000.- ;
- Autoriser la municipalité à financer cet investissement par le recours à un emprunt si nécessaire ;
- Amortir cet investissement sur une durée de 30 ans au maximum ;

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 septembre 2015.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Daniel Berner

La secrétaire

Tommasina Maurer

